

Commune d'AUBIGNAS

Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} Avril 2011

Présents :

Christian Bosquet, Annik Hugon, Martine Le Cozannet, Nathalie Rodrigues, Jérôme Dimiglio, Jean-François Guilbert, Alain Rivier, Eric Bernard, Jean-Luc Prat, Serge Campana, Serge Villard.

Absents excusés:

Ordre du jour :

1. Comptes de gestions : Commune, Service de l'eau, Service assainissement.
2. Comptes Administratifs : Commune, Service des eaux, Service assainissement.
3. Affectation des résultats 2010 : Commune, Service des eaux, Service assainissement.
4. Taux des 3 taxes
5. Travaux en cours : Délibération pour avenant travaux de peinture, Délibération pour paiement branchement local technique.
6. Divers : Compétence CCRH jeunesse et culture

1. Comptes de gestions : Commune, Service des eaux, Service assainissement

Les comptes de gestions 2010 sont présentés et approuvés à l'unanimité.

2. Comptes Administratifs : Commune, Service de l'eau, Service assainissement

Les comptes administratifs 2010 sont présentés ;

- **Commune :**

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2010 est de 219 675,18 €

Le total des recettes de fonctionnement * pour l'année 2010 est de 368 057,83 €

* y compris le report de 2009

L'excédent de fonctionnement est de 148 382,65 €

Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2010 est de 221 696,82 €

Le total des recettes d'investissement pour l'année 2010 est de 208 239,01 €

Le déficit d'investissement est de -13 457,81 €

Il faut noter que 40% des recettes de fonctionnement de l'année 2010 sont affectées aux charges de personnel, ce budget permet d'offrir des services à la population de la commune et de réaliser de nombreux travaux en régie.

Le budget global de la commune reste largement excédentaire et nous permet de pratiquer une politique de service tout en réalisant les investissements nécessaires à notre commune.

- **Service de l'eau :**

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2010 est de	28 825,72 €
Le total des recettes de fonctionnement * pour l'année 2010 est de * y compris le report de 2009	68 111,42 €

L'excédent de fonctionnement est de 39 285,70 €

Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2010 est de	7 422,44 €
Le total des recettes d'investissement * pour l'année 2010 est de * y compris le report de 2009	44 002,67 €

L'excédent d'investissement est de 36 580,23 €

- **Service assainissement :**

Le total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2010 est de	15 912,92 €
Le total des recettes de fonctionnement * pour l'année 2010 est de * y compris le report de 2009	41 377,08 €

L'excédent de fonctionnement est de 25 464,16 €

Le total des dépenses d'investissement pour l'année 2010 est de	10 048,83 €
Le total des recettes d'investissement * pour l'année 2010 est de * y compris le report de 2009	38 227,30 €

L'excédent d'investissement est de 28 178,47 €

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats 2010 : Commune, Service des eaux, Service assainissement

- **Commune :**

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 43 457 € au compte 1068 section investissement et donc un report de 104 925,65 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Service de l'eau :**

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture de 39 285,70€ au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

- **Service assainissement :**

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture de 25 464,16€ au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Taux des 3 taxes

Le budget 2011 devra tenir compte des indexations salariales, des augmentations sur les tarifs des carburants et de l'électricité et de l'ensemble des charges, tout en constatant une stagnation des dotations de l'état.

Dans ce contexte il est proposé d'augmenter le taux taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier on bâti de 1,5%. Ces nouveaux taux représentent une augmentation du budget de 896€.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Travaux en cours : Délibération pour avenant travaux de peinture, Délibération pour paiement branchement local technique.
--

Travaux de peinture de la salle polyvalente : L'augmentation des surfaces à peindre et la pose d'une lisse en bois sur les murs intérieurs de la salle afin de protéger les murs ont entraîné une augmentation du devis du lot peinture.

Le nouveau devis proposé est d'un montant de 20 032,01 €, la plus value pour la lisse en bois est de 1 139,82 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Travaux d'électricité sur le local technique : Le devis proposé pour le raccordement électrique du local est d'un montant de 1 347,65 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Réalisation de la nouvelle caserne des pompiers : Le budget global prévisionnel est de 2 100 000 €, hors terrain celui-ci ayant été donné par la commune du Teil. Ce budget a été revue à la baisse .La charge pour les communes du Teil, de Rochemaure, de Sceautres , de St Pons et d'Aubignas est de 735 000 €, l'étalement de cette charge sur la durée du plan de financement a été refusée par le SDIS.

Pour notre commune la charge, calculée au prorata des populations sera de 9 278,86 € pour 2011 et 2012 et de 7 953,31 € pour 2013 sachant que pour cette année ce montant sera réajusté sur le coût réel des travaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Divers : Compétence CCRH jeunesse et culture

Nouvelle compétence pour la CCRH : Une réflexion est en cours sur une nouvelle compétence de la communauté de commune pour la Jeunesse et la Culture. Cette nouvelle compétence permettrait de mettre des moyens en commun et de pouvoir avoir des subventions complémentaires.

- La médiathèque du Teil est aujourd'hui largement utilisée par les habitants des CCRH cette compétence pourrait permettre de venir dans les communes avec des expositions, voir des prêts de livres pour les bibliothèques communales.
- Le cinéma « Le Regain » a lui aussi des spectateurs qui viennent de nos communes, il doit faire l'objet de travaux comme l'accès aux personnes handicapées et le passage au format numérique pour les films.
- Pour la jeunesse, les moyens humains comme au niveau des infrastructures sont limités dans les communes, la mise en commun de cette compétence offre des possibilités de subventions supplémentaires.

Achat de matériels : Nous avons eu deux devis des sociétés JPP et ADP pour l'achat de 30 tables pouvant servir d'estrade et de 50 chaises.

Le devis de la société JPP 4 775 € avec un chariot de transport.

Le devis de la société ADP 5 128 € sans un chariot de transport.

Le devis de la société JPP a été retenu à 4 775 €, l'association « La Pie sur l'Amandier » participe à cet achat à hauteur de 50% du coût d'achat des 15 tables nécessaires pour le montage de l'estrade.

Convention Postal : La convention a été signée le lundi 28 mars à la mairie d'Aubignas.

Marché de Producteurs : Le SIVAM et la CC Berg et Coiron propose d'organiser un marché de producteur le 4 juin à 17h00 sur la place du village, nous retenons cette proposition.

Travaux en cours :

- **La salle polyvalente :** la terrasse en façade a été réalisée en béton lavé, les terrassements extérieurs sont en cours, la peinture et le carrelage ont été réalisés. Il reste à réaliser la voirie, l'éclairage et la rampe métallique.
- **Réservoir d'eau potable :** Le réservoir est rempli, les mesures d'étanchéité sont en cours et se termineront le lundi 11 avril.

La population sera conviée à l'**inauguration de la salle** qui devrait se faire vers la fin du mois de mai, la date retenue sera annoncée le plus rapidement.

Nous avons deux demandes :

- Une réflexion sur la mise à disposition de la « Maison Arnaud » pour les jeunes du village avec l'installation d'une table de tennis de table,
- L'installation d'un système d'accrochage des vélos à l'école.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au vendredi 15 Avril 2011.